

Edito

Chers élus, chers partenaires, chers collaborateurs,

L'URHAJ a le plaisir de vous adresser sa sixième lettre d'information Habitat Jeunes Normandie.

Ce numéro est consacré à quelques actualités phares qui ont marqué le début de l'année 2019.

Depuis février, le réseau normand compte un nouvel adhérent : l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France. Notre article 'Zoom sur' revient sur l'origine et les finalités de cette adhésion.

N'hésitez pas à partager ces informations avec vos interlocuteurs et avec tout professionnel de l'habitat et de la jeunesse.

Bonne lecture !

L'équipe de l'URHAJ Normandie

La vie du réseau

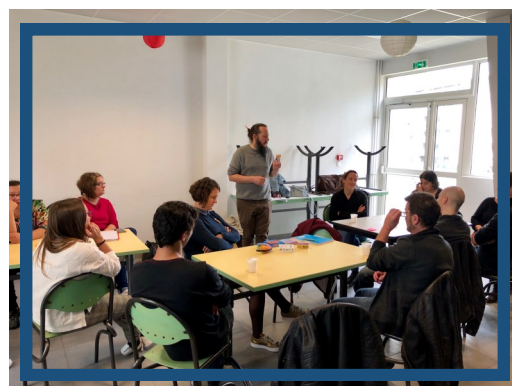
Action de formation collective organisée par l'URHAJ

Depuis la fin d'année 2018, l'URHAJ développe des actions de formations collectives à destination de ses adhérents. Ce nouveau service a pour objectif de renforcer les compétences, mutualiser et échanger les savoirs.

Dans ce sens, l'URHAJ organisait les 25 et 26 avril derniers, une formation ouverte aux animateurs socio-éducatifs des résidences et CLLAJ sur le thème de l'accompagnement collectif. Un dossier de demande de financement de cette formation a été déposé auprès d'Uniformation qui a accepté son financement intégral dans le cadre d'une [action collective territoriale](#).

[Sébastien Hovart](#), formateur et animateur confirmé travaillant fréquemment avec le mouvement Habitat Jeunes, a animé ces deux journées qui ont permis aux stagiaires de revoir leurs postures d'animateur de temps collectifs, repenser leur pratiques d'animation et appréhender de nouveaux outils.

La formation en collectif est aussi un temps permettant à des salariés exerçant les mêmes fonctions dans des structures différentes de partager leurs pratiques, connaissances et savoir-faire de manière collaborative. L'avantage du fonctionnement en collectif est la priorité donnée aux mises en situation et aux pratiques de groupe sur les thématiques abordées.



BIEN PLUS QUE DU LOGEMENT

Le développement territorial

Etude d'opportunité pour la mairie de Créances (50)



Au mois de mars dernier, Monsieur Henri Lemoigne, maire de Créances (commune de 2201 habitants) sollicitait l'Union afin de réaliser une étude d'opportunité relative au projet d'ouverture de quatre logements à destination des jeunes sur cette commune de la Manche.

L'étude, qui a mobilisé cinq journées complètes du chargé de mission, a été restituée le 9 avril dernier auprès des élus communaux, intercommunaux et des partenaires. Étaient ainsi présents autour de la table : la CAF, le Département et la MSA de la Manche, l'IRTS, Monsieur le Maire et deux de ses adjoints.

Cette étude d'opportunité a permis de dresser une analyse statistique du territoire et de présenter des scénarios possibles de gestion pour les quatre logements envisagés par la commune. Ces scénarios mettent en avant les avantages et les points de vigilance de chacun des modes de gestion proposés.

Ce projet poursuit l'ambition du réseau Habitat Jeunes de mailler les territoires, notamment grâce au développement d'une offre adaptée à son milieu et à ses problématiques. Même en milieu rural, comme c'est le cas sur ce territoire, des solutions adaptées au contexte peuvent être trouvées. Destiné à un public jeune, mobile et précaire, cet ensemble de logements permettra de faire le lien entre les emplois à pourvoir et la possibilité de se maintenir sur le territoire.

Dans une perspective d'attractivité visant à attirer et à retenir un public de jeunes actifs, il pourrait agir comme un véritable levier de développement local.

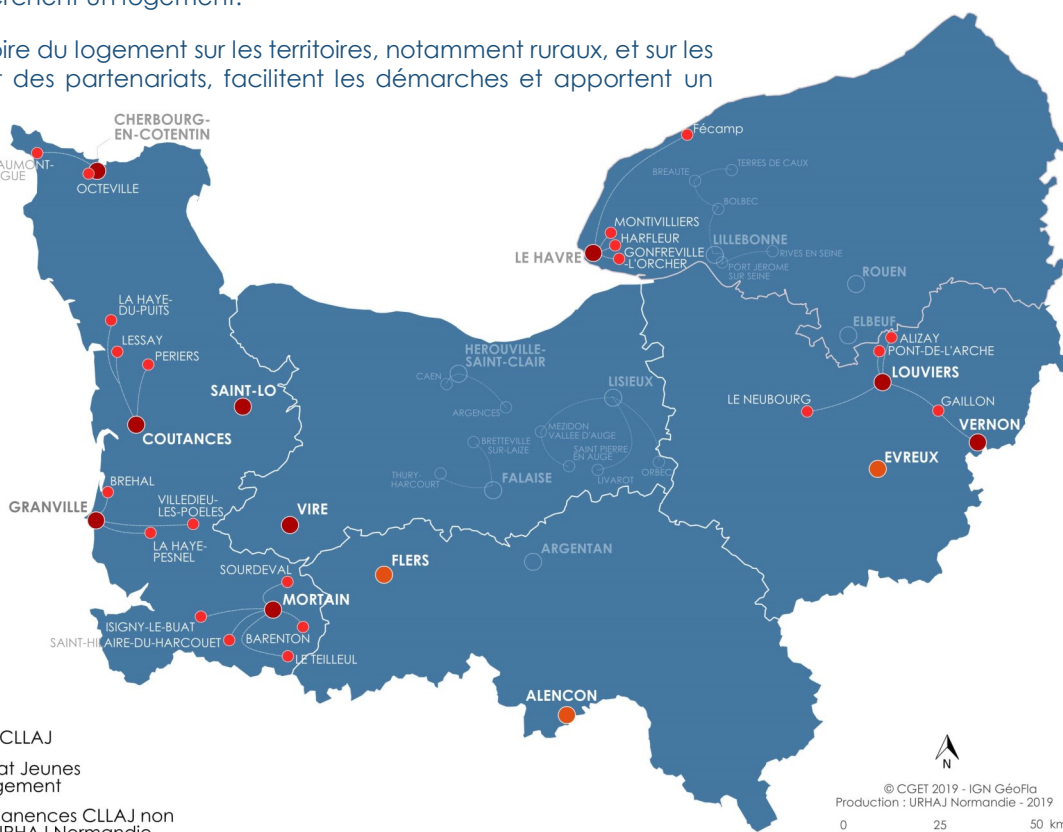
Les CLLAJ normands, un panel d'outils adaptés aux territoires

Le territoire normand est couvert par la présence de Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes et de Services Habitat Jeunes. En conseillant et en accompagnant les 16-30 ans dans leur recherche de logement, les CLLAJ et Services Habitat Jeunes se situent entre l'offre et la demande, c'est-à-dire entre les propriétaires qui veulent louer leur appartement et les jeunes qui cherchent un logement.

Ils jouent aussi un rôle d'observatoire du logement sur les territoires, notamment ruraux, et sur les attentes des Jeunes. Ils génèrent des partenariats, facilitent les démarches et apportent un service attendu par les jeunes.

Certains CLLAJ, comme le CLHAJ 76 ou le CLLAJ du Mortainais, pratiquent également l'intermédiation locative permettant à de nombreux jeunes et ménages d'avoir leur propre logement tout en ayant un temps d'adaptation aux contraintes de gestion de celui-ci.

La carte ci-contre, réalisée par l'URHAJ, montre l'ancrage territorial des CLLAJ et l'étendue de leurs zones d'intervention malgré des équipes salariales souvent réduites.



L'analyse des publics



Observatoire régional des publics accueillis en résidences Habitat Jeunes

Les chiffres clés en Normandie



4034 jeunes
accueillis dans les
résidences Habitat
Jeunes (FJT)



555 485 nuitées
réelles



Séjour moyen = 7.3 mois



1979 lits
1832 logements



32 %



68 %



70% des jeunes
vivent sous le seuil
de pauvreté



67% des jeunes
recherchaient un
logement pour se
rapprocher d'un lieu
de stage, d'emploi, de
formation ou d'études.



41 % sont en
formation



26 % sont en
emploi



179 professionnels
accompagnent les
résidents au
quotidien

Source : Observatoire régional des publics accueillis - URHAJ Normandie - Janvier 2019

Chaque année un observatoire N-2 des publics accueillis au sein des résidences Habitat Jeunes (Foyers de Jeunes Travailleurs) de Normandie est réalisé.

Cet observatoire présente plusieurs intérêts :

- tout d'abord en analysant les données statistiques de chaque structure adhérente, l'URHAJ peut rendre compte aux partenaires de la connaissance fine et de la typologie des profils des résidents.
- Elle montre également la pertinence des solutions Habitat Jeunes en tant que réponse adaptée aux situations très souvent fragiles, notamment financièrement, des jeunes logés au sein du réseau.
- Enfin, l'observatoire permet d'identifier les problématiques et spécificités propres de chaque territoire.

L'observatoire est constitué de six analyses : cinq analyses départementales et une analyse à l'échelle régionale.

Il nous montre notamment que plus de **4000** jeunes ont été accueillis en 2017, **70%** des jeunes vivent sous le seuil de pauvreté et **67%** cherchaient un logement pour se rapprocher d'un lieu de stage, d'emploi ou de formation.



Les études départementales et l'étude régionale sont téléchargeables sur notre site :

<http://www.habitat-jeunes-normandie.fr/observatoire-publics-accueillis/>

Zoom sur

L'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France rejoint le réseau



Depuis mai 2016, l'AOCDTF, tête de réseau nationale, a formalisé sa demande d'adhésion au mouvement Habitat Jeunes. D'abord auprès de l'UNHAJ puis de quelques régions (Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie), les demandes d'adhésion se sont faites petit à petit sur tous les territoires. En Normandie, les contacts ont été pris entre l'AOCDTF et l'URHAJ au cours de l'été 2018 puis l'adhésion a été officialisée et validée en février 2019.

L'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France a été créée en 1941 autour des métiers du bâtiment, de la métallurgie, de la mode, du goût, etc. L'association forment actuellement 10 000 jeunes par an et en logent environ 6 000 au sein d'une quarantaine de lieux dont une trentaine de Foyers de Jeunes Travailleurs, appelés les Maisons des Compagnons.

Au niveau national, le rapprochement de l'AOCDTF avec le mouvement Habitat Jeunes fait état de plusieurs enjeux et attentes :

- structurer et développer les coopérations avec d'autres acteurs des territoires pour mieux répondre aux besoins des jeunes,
- participer à la réflexion collective sur les problématiques de société,
- mieux concilier l'identité spécifique du compagnonnage et du réseau Habitat Jeunes dont l'association se sent partie prenante,
- développer la pratique professionnelle socio-éducative.

En Normandie, la Maison des Compagnons est basée à Mont-Saint-Aignan (métropole rouennaise) et propose 102 places à ses jeunes compagnons.

Malgré des différences constatées entre Compagnons et acteurs Habitat Jeunes sur les modes de fonctionnement et les missions principales, il est à noter de nombreux points communs qui seront les bases du travail à mener ensemble :

- la Maison des Compagnons étant un FJT, elle fait face à la même réglementation vis-à-vis de la loi de 2002,
- un accompagnement socio-éducatif est mis en place par une maîtresse de maison diplômée CESF,
- il existe un partage de valeurs communes : le projet de vie des compagnons est vu de manière globale avec une imbrication de tous les facteurs d'autonomisation du jeune : formation, logement, emploi, vie sociale. Le logement ne peut être pris comme un facteur à part, l'AOCDTF propose également plus qu'un simple logement,
- une présence constatée en milieu urbain et rural,
- un volet apprentissage largement présent dans les deux réseaux.



Maison des Compagnons de Mont-Saint-Aignan

Pour plus d'informations : <https://www.compagnons-du-devoir.com/regions/normandie>

Avec le soutien de :



CAF de la Manche et du Calvados



URHAJ
Normandie



📍 Espace Robert Schuman - 3 place de l'Europe
14200 Hérouville Saint-Clair

✉️ normandie@unhaj.org

☎️ 02 31 53 75 00

🌐 www.habitat-jeunes-normandie.fr

